L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 72 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
MARDI, 10 JUILLET 1888.

PETITES ANNONCES.

DEMANDES D'EMPLOI.

DEMANDE.—Un jeune homme ne craignant pas le travail demande un emploi quelconque. Il parle quatre langues et est prêt à faire quoi que ce soit. Recommandations et sécurité satisfaisantes seront données. Adresser par lettres Photo, à l'Abeille. 30 Juin—10T

A VENDRE.

A VENDRE.—$550 : une propriété rue des Français, à l'intersection du Canal Marigny, maison, jardin, arbres fruitiers et 82 ruches d'abeilles. S'adresser sur les lieux, F. Solignac. 10 juil—1T

A VENDRE.—Groserie et buvette bien situées et bonne clientèle. Adresser à Smith Bros & Co. 8 juil—7T

A VENDRE.—Une buvette (bar room) de 1re classe, coin Poydras et Baronne. 4 juil—1 sem

Le meilleur Gasoline au dessous du prix coûtant pour lampes à gazoline et vapeur, livré à 10 cents le gallon par J. J. Paquette, 49 rue de Chartres. 29 juin—

A VENDRE—chez F. A. Mangin, forgeron No 2 Ste Anne barrière en fer, balcons, vérandahs, colonnes, grilles de jardins, portes de cavées, volets, toutes à mécanique. 12 juin—1m

DEMANDES.

ON demande—Des femmes avec leurs familles pour couper sucre depuis une grande habitation située à Farmer. 265 rue de Chartres. 10 juin—1m

Avis de présentation de Bille.

Mairie de la Nouvelle-Orléans, Hôtel de Ville 9 juin 1888.

Conformément à l'article 15 de la Constitution, avec ... l'Assemblée Générale de la Loterie de la Louisiane, ... le 14 de 15 et ... aura lieu ... en présence du public ... de la ville de la Nouvelle-Orléans, ... Lieutenant Gouverneur des Vingt-cinq Paroisses.

JOS. A. SHAKSPEARE Maire.

30 juin—3T

BOYS' BICYCLES, R. P. Randall, 54 & 56 Baronne.

ATTRAIT SANS PRECEDENT!

PLUS D'UN MILLION A DISTRIBUER.

L.S.L.

Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

GROS LOT: $300,000

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Richard T. Darrell vs. H. M. Hill.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 24,438.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, le procédéral à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 11 août 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain morceau ou portion de terre situé dans le quatrième district de cette ville, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances qui y appartiennent, dans l'îlet borné par les rues St-Patrick, Harmony, St-David et Septième, mesurant, au pied américain, trente-six pieds six pouces et trois lignes de face à la rue Septième sur une profondeur de cent un pieds six pouces. Le dite portion de terre est composée du lot original No 19 et une partie du No 18, îlet No 307.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—1° Au comptant le montant de la réclamation du plaignant mentionné plus haut, la somme de deux cents dollars ($200) avec intérêt à raison de 8 pour cent par an à partir du 14 juin 1886 jusqu'au paiement final, 5 pour cent sur le montant de la réclamation et les intérêts pour honoraires d'avocat, quatre dollars ($4,00) frais de copie de l'acte, les frais et charges du procès et la vente et les taxes d'Etat et de ville dus sur la dite propriété.

2° L'acquéreur assumera (jusqu'à concurrence du montant de sa enchère) le paiement d'un certain billet pour la somme de cent cinquante dollars ($150), tiré par le défendeur à son propre ordre et par lui endossé, en date du 14 juin 1886, et payable trois ans après date et portant intérêt à raison de 8 pour cent par an, à partir de la date jusqu'au paiement final, et garanti par privilège de vendeur et hypothèque sur la dite propriété, concurremment avec la réclamation du plaignant, acquéreur assumera toutes les obligations, etc., de l'acte original passé pardevant Paul Regach, le 14 juin 1886.

3° Et le reste du prix de son adjudication, s'il y a, comptant sur le lieu.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juil—10 17 24 31—7 11 aout

ANNONCE JUDICIAIRE.

Edward Toby vs A. S. Armstrong.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 24,336—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, le SAMEDI, 11 août 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, situé dans le 3me District de cette ville, dans l'îlet No 806, lequel est borné par les rues Montégut, Robertson, Villere et Piété et désigné comme lots Nos 7, 8, 9, 10 et 11 et mesurant chacun trente et un pieds de face à la rue Montégut, sur une profondeur de trente lignes plus et moins, de la ligne mitoyenne jusqu'à la rue Robertson, le tout d'après un plan par Lucien Masset, sous voyer de la ville, le 9 janvier 1884, et annexé à un acte pardevant Andry, notaire de cette ville, le 28 janvier 1884.

Ensemble avec les bâtisses et autres améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits voies et privilèges y attachés.

Lesquels dits lots de terre ont été achetés par le défendeur, N. A. Lucas, d'après un acte passé pardevant John R. Legier notaire public le 1er février 1887.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
10 juil—10 17 24 31—août 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriété de valeur sur la rue du Canal et ailleurs, à un long crédit.

Succession de Edward S. Wurzburger.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,657. En vertu d'un ordre de Vente daté du 1er juin 1888, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, le SAMEDI 14 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite savoir :

1° Un certain morceau de terre avec les bâtisses et améliorations comprises comme lot No 147 du Canal, étant le Huitième morceau en partant du Boulevard Dauphine, de contenance trente-huit pieds six pouces et quatre lignes, le dit lot de terre borné par les rues Dauphine et Bourbon.

Saisi dans l'affaire ci-dessus comme l'intérêt de Vendeur et Hypothèque.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
10 juil—10 17 24 31—août 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif civil de propriété de valeur sur la rue du Canal et ailleurs, à un long crédit.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 21,658. Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dits jours qui seront parvenus indiqués, dans les raisons (dûs en outre) pour lesquelles le compte final présenté par Forrester Du Bonin, administrateur de cette succession, serait approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

E. A. LUMINAIS
Greffier.

3 juil—3,8,12

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—No 24,277—Division E. Levy & Son, vs. leurs créanciers. Ordre de Cour—Qu'une réunion des créanciers des préliminaires, la union sociale de Lazar H. Levy & Son et Isaac K. Levy et Charles L. Levy, individuellement et comme membres de la dite raison sociale, soit convoquée et tenue pardevant William B. Kerr, notaire, à son bureau, No 28 rue Carondelet, en cette ville, le LUNDI, 23ème jour de juillet 1888, à 11 heures m., dans le but de considérer et décider sur l'application des dits pétitionnaires pour un répit, et dans l'intervalle toutes poursuites judiciaires contre les pétitionnaires soient bien que contre les biens des dits pétitionnaires soient suspendues, et que Chas. Henderson Jr., Esq., avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1888.

(Signé) A. L. TISSOT, Juge.

Pour copie conforme :

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

20 juin—3T au 23 juil

ETAT DE LA LOUISIANE—COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans—Chas F. Roeling vs. ses créanciers—No 24,183 Division C—Ordre d'Ouvrir une union sociale des créanciers de Charles F. Roeling apparaissant ordonnée à être tenue devant F. H. Brown, notaire, le 23 juillet 1888, à 11 heures a. m., dans le but de considérer et décider sur l'application du failli pour un répit, et de nommer un ou plusieurs syndics provisoires et de donner ordre de conserver les droits des créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1888.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

3 juil—27 au 3 août

ETAT DE LA LOUISIANE, COUR CIVILE de District pour la paroisse d'Orléans.—Ordonnance d'ouverture d'une union sociale de biens et de leurs dettes, ordonnée à être tenue devant Jules Dufourcq, notaire public, le 23 juillet 1888, à 11 heures a. m., pour prendre en considération et déterminer sur l'application de Charles F. Roeling pour un répit, et que dans l'intervalle toutes procédures judiciaires contre la personne et les propriétés du dit pétitionnaire soient suspendues et que Edward Morel, avocat, soit nommé pour représenter les créanciers absents.

Nouvelle-Orléans, 19 juin 1888.

(Signé) F. A. MONROE, Juge.

Pour copie conforme.

JAS. D. RANKIN, Député Greffier.

3 juil—27 au 3 août

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un immense lot de Cartes à jouer.

Cartes à jouer. Boston M. Crane vs. John E. Sumner.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No. 23,921—En vertu d'un writ de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-dessous désignés, le JEUDI, 19 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

A mon entrepôt rue Ste Anne, entre Royale et Chartres, environ 30 grosses (plus ou moins) de cartes à jouer extra fines et de belle qualité, d'après l'inventaire, par lots à la convenance des acheteurs.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif civil pour la paroisse d'Orléans.
7 juil—7 11 14 19.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente importante par le Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Tout le contenu, tous les biens, etc., collectivement et séparément, de l'ENTERPRISE STEAM SASH, BLINDS AND MOULDING FACTORY, avec les chantiers de bois adjacents, les actions, créances non expirées, les baux de valeur.

Dans l'affaire de Philip W. Sherwood contre ses créanciers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 22,841—En vertu d'un ordre de vente, en date du 29 juin 1888, à moi adressé par l'honorable Cour Civile de District, pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai MERCREDI, 18 juillet 1888, à 11 heures du matin, à la vente à l'encan des propriétés suivantes :

Sur les lieux, Nos 171 à 181 rue St-Louis, coin Franklin.

1° Toute la propriété, les machines pour travailler le bois, les chaudières à vapeur, machines guides de la force motrice, pompes, arbre de couche, machine à couper les vis et les lattes, pierres à repasser à l'huile, poulies, courroies de transmission, outils, ustensiles, modèles, plans, objets fabriqués, bois brut et ouvrés, quincaillerie, peintures à huiles, vernis, meubles de bureau, etc., contenus dans les bâtisses sur l'îlet borné par les rues Toulouse, St Louis, Bassin et Franklin, en cette ville; ainsi, les animaux de trait (un cheval en mulet), wagon, charrette, buggy et harnais sur les lieux, en un mot tout ce qui constitue le fonds de l'établissement connu sous le nom de **Enterprise steam sash, blind, door and moulding factory and lumber yards.**

Et ce qui se trouve sur les lieux et dans l'enclos, sera procédé à la vente par enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et la Place Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Tonti, Bienville et Tonti, désigné par le numéro douze, de l'îlet No neuf du plan de Pierre Rochebave, ingénieur, en date du 16 juillet 1821, déposé en l'étude de P. C. Girardey, notaire public. Le dit lot mesure vingt-sept pieds et pouces et trente-trois pieds six pouces de face à l'avenue St Charles par cent quarante-huit pieds (122) pieds de profondeur et les lots 13, 15 et 26 mesurant chacun trente-trois pieds six pouces de face à la rue Hampson sur cent vingt deux pieds de profondeur et l'arrière portion du lot 12 20 mesurant ensemble les lignes de projection des lots 4 et 16 sur la côté de plus près de la rue Hillery et par les lignes de projection des lots 14 et 18 sur le côté de la rue Clinton le morceau entier ayant quatre vingt-onze (91) pieds six (6) pouces sur l'avenue St Charles au côté qui est la rue Hampson et traversant l'îlet d'une rue à l'autre.

2° Les lots 23 et 24 dans l'îlet borné par les rues Lafayette, Drainard, Deslozier et Claude, mesurant chacun, vingt sept pieds cinq pouces et une ligne de face à la rue Carondelet sur cent, cinq pieds de profondeur et deux lignes de profondeur, entre lignes parallèles avec améliorations.

3° La propriété indivise du lot de terre et magasin à l'état connu comme le No 147 rue du Canal étant le troisième magasin de l'entrepôt Boulevard Dauphine, en partant du Canal Bourbon. Donaine et Dauphine et mesurant vingt deux pieds quatre pouces de face à Franklin et ayant quatre vingt quatre pieds quatre pouces de profondeur, plus ou moins étant la même propriété acquise par Mme Charlotte Fillet, suivant un acte pardevant Theodore Grivot, notaire, le 2 janvier 1860 et figurant sur le Registre S 8 et Viola Kaupp, maintenant divorcée, qui a été mise en état hérité par leur père Jean Edouard Kaupp de sa succession. Toutes les propriétés ci-dessus mentionnées étant les propriétés séparées de Mme Rose Kimundy épouse de Frederick J. Kaupp.

Saisi dans les affaires ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
20 juin—26 juil 3 10 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE.

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs Gressier Andrews.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,905—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'Allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI 21 juillet 1888, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Trois certains lots de terre, situés dans le faubourg Marigny, près de cette ville désignés par les numéros quarante, quarante-un et quarante deux, conformément à un plan du dit faubourg, dressé par Pitot, alors ingénieur de cette ville, donné par le dit Pitot, et déposé en l'étude de Lucien St. Amant, notaire, en cette ville, ensemble les dits lots ayant ensemble trente pieds de face à la rue Elysian sur cent quarante pieds de profondeur entre lignes parallèles, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies et servitudes y appartenant.

Ensemble avec soixante dix actions maintenant et à toujours nommées la action du fonds capital de la banque des Citoyens de la Louisiane, et libérées. Lesquelles dites actions ont été créées et émises en vertu des lois passées par la Législature de l'Etat de la Louisiane, les 16 juin 1871 et 17 mars 1873 et 1874 et 1875 et 1877 et 1880 et 1882 et 1884 et 1886 et 1887 et 1888 et 1889 et 1890 et 1891 et 1892 et 1893 et 1894 et 1895 et 1896 et 1897 et 1898 et 1899 et 1900 et 1901 et 1902 et 1903 et 1904 et 1905 et